

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 21 septembre 2017 à 20 heures dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole Maire.

**Présents : Mesdames NIQUE, NABBEN, BOULLET,
Messieurs CHACON, MELLIER, BIDARD, DUCHAUDE, LHUISSIER.**

**Absents : Mesdames MENOUE, BILLEREY, FERNANDEZ.
Monsieur RICHARD**

**Secrétaire de séance Madame BOULLET
Secrétaire de mairie Monsieur de LAROSIERE**

**RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN THELLE ET
ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS**

Vu l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune de Le Mesnil-Théribus est attenante à la Communauté de Communes des Sablons,

Considérant que la commune de Le Mesnil-Théribus adhère au Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons et travaille donc déjà avec la Communauté de Communes des Sablons,

Considérant que la commune de Le Mesnil-Théribus se trouve en réalité plus proche du bassin de vie de la Communauté de Communes des Sablons que de celui de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle,

Considérant que l'école primaire du Mesnil-Théribus est en regroupement scolaire avec l'école maternelle de Fresneaux- Montchevreuil faisant partie de la communauté des Sablons.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la demande de retrait de la Communauté de Communes du Vexin Thelle à compter du 31 décembre 2017.

APPROUVE à l'unanimité la demande d'adhésion à la Communauté de Communes des Sablons au 1er janvier 2018.

RENTREE SCOLAIRE

Depuis la rentrée, les enfants de l'école travaillent de nouveau quatre jours par semaine. Un tableau numérique a été installé dans la classe de CM2, tous les extincteurs ont été vérifiés, la porte de sécurité a été changée.

CENTRE AERE

Le centre aéré géré par le centre social fonctionne le mercredi à l'école de JOUY SOUS THELLE.

CANTINE SCOLAIRE

La cantine a été entièrement rénovée (peinture, meuble, radiateur, et décorée au grand plaisir des enfants)

En attendant l'ouverture de la restauration scolaire de FRESNEAUX MONTCHEVREUIL Madame le Maire intervient à la cantine pour la surveillance ce qui permet une économie de 5 000 euros par an.

TRAVAUX RUE SAINT LOUIS

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental pour les travaux de réfection de la rue Saint Louis pour un montant total de 48 000 euros.

DECISION MODIFICATIVE

Afin de financer la pose de deux portes de secours, l'une à la cantine et l'autre au préau de l'école le conseil municipal décide le transfert de crédits suivants :

Opération accessibilité mairie	- 5000 euros
Opération pose de porte de secours	+ 5000 euros

COLIS DES AINES

Le conseil municipal après délibération décide de faire le choix de produits alimentaires auprès des producteurs locaux pour la confection du colis de fin d'année.

DRONES

Suite à la remarque de plusieurs conseillers relative au passage de drones sur le territoire de la commune, Madame le Maire rappelle que le survol des propriétés privées est strictement interdit.

Madame le Maire lève la séance à 22 heures.

Prochain conseil municipal le vendredi 8 décembre 2017 à 19 heures.

INFORMATION

Suite à l'incendie survenu le 26 septembre, rue de la Croix Blanche, il est rappelé que l'installation d'un détecteur de fumée est obligatoire dans les habitations.